

Un espace insoupçonné, une histoire et un patrimoine de plus de 163 ans ....



*Chapelle de l'ancienne prison départementale des Capucins*



*Vierge à l'enfant (1430-1440)*



*Vestiges d'un cimetière gallo-romain (1<sup>er</sup> - 3<sup>ème</sup> s. de notre ère)*





## à l'Institut Saint-Louis

Depuis 1853, Saint-Louis offre un enseignement primaire et secondaire de qualité.

Cette brochure a pour but de vous faire découvrir le futur environnement de votre enfant.

Toutes ces informations sont développées sur notre site internet : [www.isln.be](http://www.isln.be)



Panneaux placés dans l'impasse des Capucins vers les jardins de l'Hôtel de Ville

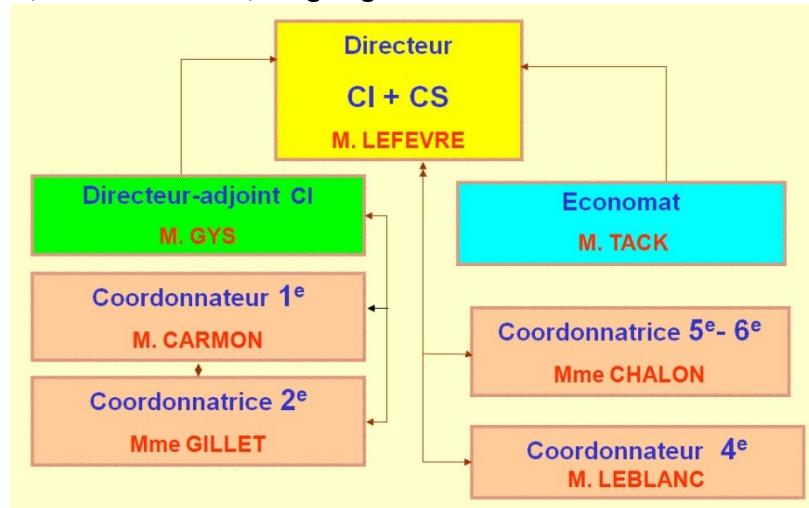
Les membres du personnel.....	4
Direction du Secondaire .....	4
Secrétariat .....	5
Educateurs .....	5
Accueil .....	6
Informaticiens .....	6
Les professeurs : .....	7
La population scolaire.....	7
La constitution des classes de première.....	8
L'accueil de votre enfant .....	8
1. Avant l'inscription officielle .....	8
2. Procédure d'inscription en 1ère .....	8
3. Une fois votre enfant inscrit .....	9
4. Fin août .....	9
5. Le vendredi 01/09/17 .....	9
6. Le lundi 04/09/17.....	9
7. Dans le courant du mois de septembre.....	9
8. Vers la fin du mois d'octobre .....	9
9. Enfin, fin décembre.....	10
10. Le bulletin informatisé .....	10
Horaire type de la semaine dans l'enseignement secondaire à l'Institut .....	11
Et le travail à domicile ? .....	12
Les grilles-horaires au 1 <sup>er</sup> degré.....	13
Les grilles-horaires au 2 <sup>ème</sup> degré .....	14
Les grilles-horaires au 3 <sup>ème</sup> degré .....	14
Espace de dialogue .....	15
La sécurité.....	15
1. Le matin .....	15
2. Carte d'étudiant.....	15
3. Le GSM .....	15
4. Le téléphone .....	16
5. Des exercices d'évacuation.....	16
Horaire d'ouverture des entrées .....	16
Accessibilité .....	16
Covoiturage & mobilité douce : Schoolpool .....	16
La restauration.....	17
Les casiers .....	17
La Bibliothèque .....	17
Groupement sportif de St Fiacre (ASBL G.S.S.F.) .....	18
Saint-Louis After School.....	18
Association des Parents Secondaire .....	18
Le camp de Saint-Louis .....	19
L'ASBL Saint-Louis Festival.....	19
Association des Anciens et Anciennes.....	19
Un espace où il fait bon vivre .....	20

## Les membres du personnel

L'école comprend un grand nombre d'intervenants.

### Direction du Secondaire :

Comme vous pouvez vous en douter, pour un directeur, gérer SEUL une institution de près de 1400 élèves est mission tout à fait impossible. Il est donc aidé dans sa tâche d'une équipe motivée et efficace de précieux collaborateurs; voici ci-dessous, l'organigramme de la direction :



- |                     |  |                              |
|---------------------|--|------------------------------|
| ▪ Lefèvre Daniel,   | directeur & responsable du 3 <sup>ème</sup> degré              | directeur@isln.be            |
| ▪ Gys Hans,         | directeur-adjoint & responsable des 3 <sup>èmes</sup> économie | sous-directeur@isln.be       |
| ▪ Tack Etienne,     |  | secretariat.economat@isln.be |
| ▪ Carmon Philippe,  | coordonnateur des 1 <sup>ères</sup>                            | philippe.carmon@isln.be      |
| ▪ Gillet Catherine, | coordonnatrice des 2 <sup>èmes</sup>                           | catherine.gillet@isln.be     |
| ▪ Leblanc Yves,     | coordonnateur des 4 <sup>èmes</sup>                            | yves.leblanc@isln.be         |
| ▪ Chalon Anne,      | coordonnatrice du 3 <sup>ème</sup> degré                       | anne.chalon@isln.be          |



De gauche à droite :

**M. Carmon \* M. Lefèvre \* M. Gys \* Mme Chalon \* M. Leblanc \* Mme Gillet \* M. Tack \* Mme Coibion (directrice des primaires)**

Les coordonnateurs sont en fait la plaque tournante de leur année puisqu'ils sont les points de référence ou de ralliement des différents intervenants, à savoir bien sûr les élèves, les parents, les professeurs, les titulaires, les éducateurs, les agents du centre PMS et les membres du groupe-écoute.

Ce sont aussi les coordonnateurs qui gèrent les dossiers pédagogiques des élèves, qui dirigent les conseils de classe. Bref, ils centralisent toutes les informations sur vos enfants. Ce sera donc tout naturellement vers eux que vous vous tournerez si vous avez la moindre hésitation, inquiétude ou question.

#### Secrétariat :

- |                        |  |                                |
|------------------------|--|--------------------------------|
| ▪ Malotaux Emmanuelle, | secrétaire de direction                    | sec.dir@isln.be                |
| ▪ Callut Gaby,         | secrétaire responsable des dossiers élèves | secretariat.secondaire@isln.be |
| ▪ Bueres Manolita,     | secrétariat et comptabilité générale       | comptabilite.eleves@isln.be    |
| ▪ Demol Nathalie,      | secrétaire assistante                      | secretariat.economat@isln.be   |
| ▪ Beaugnée Séverine,   | secrétariat et comptabilité des élèves     |                                |
| ▪ Delaitre Christine,  | secrétaire de l'économie                   |                                |



Mme Malotaux



Mme Callut



Mme Bueres



Mme Demol



Mme Beaugnée



Mme Delaitre

#### Educateurs :

- |                         |       |                    |
|-------------------------|-------|--------------------|
| ▪ Oger Nicolas,         | 1ères |                    |
| ▪ Warnant Françoise,    | 2èmes |                    |
| ▪ Despontin Céline,     | 3èmes |                    |
| ▪ Duterme Olivier,      | 4èmes |                    |
| ▪ Kaya Sibel,           | 5èmes | educateurs@isln.be |
| ▪ Van Lysebetten Jessy, | 6èmes |                    |
| ▪ Vander Elst Maxime,   |       |                    |
| ▪ Laura Simal           |       |                    |
| ▪ Vanhulst Benoît,      |       |                    |
| ▪ Wanufelle Marc,       |       |                    |

Les éducateurs accompagnent les élèves durant 2 ans, l'avantage étant de leur permettre une connaissance plus approfondie de chacun. Ils sont en première ligne pour régler tous les problèmes qui pourraient surgir chez vos enfants ; ils sont attentifs aux conflits, remarques, difficultés de tous ordres que pourraient rencontrer ceux-ci. Ils gèrent aussi les absences et les contacts avec les familles.



De gauche à droite :

Au 1er rang : **M. Van Lysebetten \* Mme Despontin \* Mme Warnant \* M. Vanhulst**

Au 2ème rang : **M. Vander Elst \* M. Duterme \* M. Oger \* M. Wanufelle.**

Le Conseil de discipline, sous la présidence du directeur-adjoint, M. GYS, est composé de tous les éducateurs et, éventuellement, des coordonnateurs et du titulaire de l'élève concerné. Il statue sur les demandes de retenues de discipline, les renvois, ... .

#### Accueil :

Ci-dessous, les personnes présentes à l'accueil de l'école :

- Arnould Cristian
- Cancelliere Anna-Maria
- Demol Nathalie
- Lambert Nathalie
- Melchior Dominique
- Vandendaele Marie-France
- Van Peteghem Pierre.



#### Informaticiens :

Le service informatique occupe une place de plus en plus importante au sein de notre Institut. Plus de quarante locaux sont équipés d'un ordinateur ainsi que d'un vidéoprojecteur. Cinq centres cybersécurité sont opérationnels en primaire (2) et en secondaire (3). Trois locaux sont également équipés d'un TBI (tableau blanc interactif). En comptant tout l'équipement administratif et celui du personnel enseignant, l'Institut a donc un pool de plus de 200 ordinateurs.

Deux personnes gèrent en permanence ce domaine :

- Delsaux Alain
- Tondeur Manuel

[informatique@isln.be](mailto:informatique@isln.be)



### Les professeurs :

Vous trouverez leurs adresses électroniques dans l'annuaire de l'école. Sans oublier les membres du personnel technique, ouvrier et de cuisine.



### La population scolaire

En Humanités, elle est relativement stable d'année en année. C'est un choix de la direction afin de garantir un encadrement optimal.

En 2016 - 2017, **1396** élèves se répartissent comme suit :

En 1ère	12 classes	limitées à maximum 24 élèves
En 2ème	12 classes	

En 3ème	9 classes	
En 4ème	10 classes	
En 5ème	8 classes	composées en moyenne d'environ 25 élèves
En 6ème	7 classes	

## La constitution des classes de première

Elle obéit à plusieurs critères :

- le souci d'équilibre entre garçons et filles
- la constitution des groupes d'éducation physique
- et le choix de langue (anglais ou néerlandais).



## L'accueil de votre enfant

Il se passe en plusieurs étapes

### *1. Avant l'inscription officielle*

Vous avez la possibilité de visiter l'école

- Le 30 novembre 2016
- Les 11, 18 et 25 janvier 2017
- Les 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 février 2017
- Les 8, 15 et 22 mars 2017



De 13h00 à 13h45, vous serez **accueillis à la rotonde par un des membres de la direction (Mesdames Gillet et Chalon, coordonnatrices; Messieurs Carmon et Leblanc, coordonnateurs; Monsieur Gys, directeur-adjoint; Monsieur Lefèvre, directeur)** qui vous feront une présentation générale de l'école.

A l'issue de celle-ci, ils/elles répondront volontiers à toutes vos questions.

Ensuite, de 14h00 à 15h00, une secrétaire vous emmènera à la **découverte des différents bâtiments**.

### *2. Procédure d'inscription en 1<sup>ère</sup>*

**Pour rappel, la 1<sup>ère</sup> phase des inscriptions en 1<sup>ère</sup> secondaire se déroulera du :**

**6 mars au 24 mars 2017**

**N° fave de l'établissement : 2989**

**N° fave de l'implantation : 5929**

Merci de vous présenter **au secrétariat du secondaire pour un encodage en ligne**.

- pendant la période mentionnée ci-dessus ;
- avec le **Formulaire Unique d'Inscription (FUI)** **ET** le formulaire confidentiel reçus de l'école primaire de votre enfant ; (pas de dépôt des documents dans la boîte aux lettres)
- d'une composition de ménage ou d'un historique des domiciles si un parent veut faire valoir une autre adresse (sans document officiel, l'adresse ne pourra être prise en compte) ;
- d'une procuration des parents si ceux-ci ne peuvent se déplacer eux-mêmes.

**Permanence du secrétariat, de préférence :** **Lundi, mardi, vendredi : de 8h30 à 13h00**

**Mercredi : de 8h30 à 11h00**

**Jeudi : de 15h00 à 17h00**

Pour toute **prise de rendez-vous** ou demande d'autres informations, nous vous invitons à contacter notre secrétariat au **081 / 256187**.

### **3. Une fois votre enfant inscrit**

Vous recevrez une invitation à une **réunion d'accueil** prévue le **jeudi 1<sup>er</sup> juin** en soirée pour vous et votre enfant.

### **4. Fin août**

Un **courrier de rentrée** vous invitera à notre matinée réservée aux nouveaux (essentiellement des premières) le vendredi 1<sup>er</sup> septembre.

### **5. Le vendredi 01/09/17**



Nous nous retrouverons **dans la salle vitrée** vers 8h30 autour d'un café ou d'un jus, puis à votre départ, votre enfant participera, de 9h00 à 12h00, à un jeu organisé par les parrains rhétoriciens. Il pourra ensuite rentrer à la maison.

### **6. Le lundi 04/09/17**

Les élèves sont présents **dans les rangs** dès 8h10 pour l'accueil plus officiel de la Direction, ensuite en classe avec les titulaires et les parrains pour une prise de contact. Une journée normale commencera alors.



### **7. Dans le courant du mois de septembre**

Une **excursion par classe** sera organisée par le titulaire, renforçant l'acclimatation au groupe classe.



### **8. Vers la fin du mois d'octobre**

Une **première réunion collective** vous est proposée; en première partie, vous serez accueillis par la Direction pour un exposé général sur le 1<sup>er</sup> degré. Ensuite, vous vous dirigerez vers la classe de votre enfant où vous serez reçus par les titulaires et quelques professeurs. Ceux-ci vous décriront l'ambiance générale de la classe, vous présenteront leurs cours et vous remettront le premier bulletin de l'année.

Enfin les titulaires vous accompagneront à la salle vitrée où vous pourrez rencontrer tous les professeurs qui seront regroupés par corporation.

D'autres réunions individuelles seront programmées dans la suite de l'année (après le congé de Toussaint, les récupérations de janvier, le congé de Pâques et si besoin en juin). En cas de problème, il vous est loisible de demander, à tout moment de l'année, une entrevue avec le responsable pédagogique de votre enfant.

### 9. Enfin, fin décembre

Une **messe** sera organisée par la pastorale, axée sur un thème prédéfini et différent chaque année.



### 10. Le bulletin informatisé

Vous recevrez un **bulletin détaillé** aux quatre périodes suivantes de l'année (P1 = Toussaint, P2 = Noël, P3 = Pâques et P4 + BIL = Juin). Vous y trouverez :

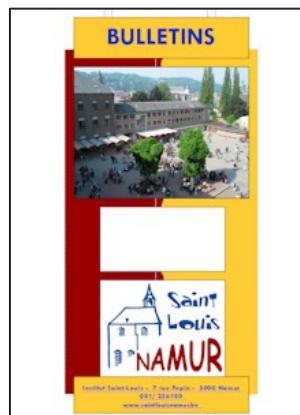
- Tout à gauche, alignés les uns en dessous des autres, les intitulés de cours avec le nom des professeurs.
- A côté de chaque branche, la note générale de la période sur 100, les cotes négatives étant notées en rouge suivies d'un astérisque.
- Enfin, les commentaires des professeurs détaillant les compétences ainsi qu'une éventuelle remarque.

Carnet d'évaluation de Piotr Szut			
Classe : 1Cn			
Branche	Note	Commentaire du professeur	Période P1
Ed. physique (4h) I. Boullu	/	Bien dans l'ensemble . Continue avec la volonté de bien faire.	
Français (6h) A. Haddock	71	Compétence 1 (Comprendre à l'oral et à l'écrit) : 1,5 (sur 5. Devoir, ponctuation) - 5 (sur 5. Interro., livre de lecture) Compétence 4 (Orthographe - Grammaire) : 8,5 (sur 10. Préparation, phonétique 1 à 4) Compétence 5 (Conjugaison) : 17 (sur 25. Interro., codes/être-avoir/temps composés) Le problème pour toi , c'est d'être à jour dans l' organisation du travail à domicile.L'utilisation parfaite du journal de classe est LE moyen d'y arriver.	
Edm (4h) B. Bazaroff	44 *	C1 (Savoirs) : 40 * C2 (Savoirs Faire) : 52 Ta moyenne est trop juste ! Tu sembles un peu perdu en classe et dépassé par la matière. Il faut absolument t'accrocher et travailler très régulièrement. Tu dois relire ton cours tous les jours et poser des questions dès que tu ne comprends pas! Ton professeur est là pour t'aider, n'hésite pas à t'adresser à lui! Rien n'est joué mais il est important que tu réagisses maintenant!	
Religion (2h) P. Alcazar	66	Compétence 1 (Lire et analyser les textes bibliques) : 4 (sur 10. Interro., la Bible(références)) Compétence 3 (Décrypter différentes formes d'expression) : 10 (sur 10. Préparation, se présenter) Compétence 4 (Analyser la dimension sociale de la vie humaine) : 6 (sur 10. Présentation, acrostiche-accueil)	
Avis c. de classe :			

Informations complémentaires :  
None

Signature des parents :

Vous n'oublierez pas de signer cette fiche. Cette feuille sera glissée dans une farde.



A Noël, Pâques et juin, un **bulletin récapitulatif** sera ajouté, reprenant les cotes (avec un coefficient multiplicateur) des différentes périodes précédentes. Attention donc, toutes les périodes ne sont pas équivalentes puisque l'importance de la matière à étudier est différente. Cette pondération relative est indiquée dans la ligne intitulée "Importances relatives" du tableau ci-après.



Récapitulatif des notes enregistrées pour chaque branche :						Période	
	P1	P2	RECUP	P3	P4	BIL	
Edm (4h) L. Boullu	58	64	/		80	85	73
Mathématique (4h) H. Calys	55	36*	55	70	40*	71	67
Dessin (1h) M. Dupont	/	75	/	/	69	45*	56
Importances relatives :	x 1	x 1	x 1	x 2	x 1	x 2	

### Horaire type de la semaine dans l'enseignement secondaire à l'Institut :



Années	1 - 2 - 3 sec	4 - 5 - 6 sec
Début des cours	08h15	08h15
Récréation	09h55	09h55
Reprise des cours	10h10	10h10
Pause de midi	11h50	12h40
Reprise des cours	12h45	13h35
Récréation	14h25	14h25
Reprise des cours	14h35	14h35
Fin des cours	15h25 ou 16h15	16h15

Les élèves doivent être présents **dans les rangs 3 minutes avant le début des cours.**



1. Des études surveillées sont organisées en fin de journée les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h25 à 16h15 et de 16h15 à 17h00. La plupart du temps, un éducateur et/ou un professeur est présent, aide les élèves à leur mise au travail et à la gestion de leur temps d'étude.
2. En 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, des ratrappages et de la remédiation sont organisés en fin de journée pour les élèves en difficulté les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, en français, mathématique et langues modernes.
3. En 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, des "coups de pouce" sont possibles entre 16h25 et 18h00, en méthodologie, mathématique, sciences, langues anciennes et modernes.
4. Des séances de méthodologie sont aussi organisées au 1<sup>er</sup> degré.

**Toutes ces activités sont gratuites !**



Le mercredi : fin des cours à 11h50 sauf pour la plupart des classes du 3<sup>ème</sup> degré qui terminent à 12h40.

### **Et le travail à domicile ?**



Les enfants entrent en Humanités et la charge de travail ainsi que son organisation diffère du tout au tout de ce qui est demandé en primaire.

Voici **quelques conseils** (*tirés d'une lettre de mise en route que vous recevrez dans le courant du mois de septembre*) au 1<sup>er</sup> degré.

**1h à 1h30** de **travail quotidien** à la maison ne semble pas excessif. Plus serait inquiétant ! Il faudrait alors s'interroger sur la méthode de travail et sur sa planification. Si vous constatez un excès de temps de travail, il s'agirait alors de nous alerter ; ensemble nous pourrons mieux cerner les difficultés.

**A l'inverse, ½ heure** de travail par jour serait par ailleurs assez suspect ! Tout est-il bien noté au journal de classe ? La matière est-elle bien assimilée ?



**L'environnement du travail à domicile** est aussi important. Il serait douteux qu'un enfant qui travaille sur la table de la cuisine, dans le mouvement du souper, puisse se concentrer efficacement ; sa chambre, son bureau, éloignés de toute distraction (gsm, ordinateur, sono, tv etc...) seront certainement facilitateurs de l'efficacité.

Etablissez, avec le jeune, un **horaire** et **demandez à voir ce qui a été fait** (schéma, brouillon, cahier de travail). Si l'enfant en éprouve le besoin, faites-le réciter, interrogez-le sur des points précis de matière.

➤ **Il y a un parent à la maison après les cours.**



Demandez à **voir** le journal de classe : vous vous rendrez compte du travail à fournir. Il sera judicieux d'établir avec votre enfant un **planning** de travail (semaine-mois) afin de répartir au mieux les efforts. Le **journal de classe** propose une rubrique planning au début de chaque mois de cours. Ce sera le moment aussi de lui demander de **raconter sa journée**, les cours qu'il a eus, ce qu'il y a fait. On ne mesure pas assez l'importance de cette **évocation** qui facilite ensuite **l'assimilation** des matières.

➤ **Si l'enfant est seul quand il rentre.**

**Le danger est là !** Qu'il se laisse aller à une douce torpeur, **traîne devant la télé ou devant sa console** .... et réagisse au moment où il sait que vous allez rentrer. Ici aussi, il faut établir avec lui un horaire et lui demander des comptes : ce sera le moment d'un break où il pourra vous raconter sa journée.

**Les grilles-horaires au 1<sup>er</sup> degré**

**Horaire de Classe**



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Formation commune : 28 heures</b>				1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>
Français				6h	5h
Mathématique				4h	5h
Langue moderne (anglais ou néerlandais)				4h	4h
Etude du milieu				4h	4h
Sciences				3h	3h
Religion				2h	2h
Education physique				3h	3h
Education plastique (dessin)				1h	-
Education musicale				-	1h
Education par la technologie				1h	1h
<b>Activités complémentaires obligatoires : 4 heures</b>					
Atelier de création				1h	-
Education physique : sports				1h	1h
Informatique				-	1h
Economie (*)				-	2h
Latin (*)				2h	4h
Sciences (*)				-	2h

(\*) En 2<sup>ème</sup> secondaire, chaque élève devra choisir **une seule activité** parmi les trois proposées dans le tableau ci-dessus. Ces **options** sont **valables un an** et par conséquent, votre enfant pourra donc à nouveau revoir son choix en fin de 2<sup>ème</sup> année.

En résumé :

- Sciences (2h) – Informatique (1h) – Education physique (1h)
- Economie (2h) – Informatique (1h) – Education physique (1h)
- Latin : (4h)

### Les grilles-horaires au 2<sup>ème</sup> degré

OPTIONS ⇒	Ed. Phys-Sciences	Grec	Latin	Sciences éco	Latin-Grec
Français	5	5	5	5	5
Géographie	2	2	2	2	2
Histoire	2	2	2	2	2
Langue moderne 1 (A ou N)	4	4	4	4	4
Mathématique	5	5	5	5	5
Religion	2	2	2	2	2
Sciences	5	3	3	3	3
Education physique	4	2	2	2	2
Grec		4			4
Langue moderne 2 (N ou A)	4	4	4	4	
Latin			4		4
Sciences économiques				4	
Total heures hebdomadaires	33	33	33	33	33
Numéro de la grille	11	12	13	14	15

### Les grilles-horaires au 3<sup>ème</sup> degré

	Mt4 Lg8	Mt6 Lg8	Mt8 Lg8	Mt6 Sc 6 Lg6	Mt6 Sc 6 Lg8	Mt8 Sc6 Lg6	Mt4 SE4 Lg8	Mt6 SE4 Lg6	Mt4 EP4 SE4 Lg4	Mt4 EP4 SE4 Lg6	Mt4 EP4 Lg6	Mt4 EP4 Lg8	Mt6 EP4 Sc 6 Lg4	Mt6 EP4 Sc6 Lg8	Mt4 Gr4 Lg4	Mt6 Gr4 Lg8	Mt6 Gr4 Lg6	Mt6 Gr4 Lat4 Lg4	Mt4 Lat4 Lg8	Mt6 Lat4 Lg8	Mt8 Lat4 Lg6	Mt6 Lat4 Sc 6 Lg6				
N° DE LA GRILLE	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43		
<b>FORMATION COMMUNE</b>																										
Education physique	2	2	2	2	2	2	2	2									2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Formation géographique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Formation historique	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Français	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Religion	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
<b>FORMATION OPTIONNELLE</b>																										
Education physique										4	4	4	4	4	4	4										
Grec																	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Langue moderne I	4	4	4	4	2	4	2	4	2	2	4	4	4	4	4	4	4	2	2	4	4	4	4	2	2	
Langue moderne II	4	4	4	4	4	4	4	4	4		4	4	4		4	4	4	4	4			4	4	4	4	
Latin																						4	4	4	4	
Mathématiques	4	6	6	6	6	6	4	6	4	4	4	4	4	4	6	6	4	6	6	6	4	6	6	6	6	
Sciences	3	3	3	6	6	6	3	3	3	3	3	3	3	3	6	6	3	3	3	3	3	3	3	3	6	
Sciences économiques										4	4	4	4													
A.C. Français	2	2							2		2	2	2													
A.C. Mathématiques			2			2												2								2
A.C. Actualité-citoyenneté	1	1	1					1	1	1	1	1	1	1			1							1		
<b>TOTAL</b>	30h	32h	32h	30h	32h	32h	34h	32h	32h	34h	30h	32h	30h	34h	32h	33h	33h	34h	31h	33h	32h	33h	33h	34h		
Grille choisie : indiquez une X																										
CI-DESSOUS, LES ACTIVITÉS AU CHOIX :																										
<b>N° DE LA GRILLE</b>	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43		
Langue III : Espagnol	2	2						2			2	2			2						2					
Laboratoire de chimie				1	1	1							1													

**Les activités au choix** ne concernent que certaines grilles. Vous avez la possibilité :

- soit de ne pas choisir d'activité, le nombre minimal d'heures par grille étant à Saint-Louis de 30hrs,
- soit d'en choisir UNE. Dans ce cas, entourez le chiffre (1 ou 2) dans la colonne de la grille choisie.

## Attention :

- L'ouverture de la **grille 36** est subordonnée à la création de 2 cours de Mt8.
- Le **cours d'anglais à 2h** ne s'ouvrira que s'il est pris par un nombre minimum de 12 élèves.

## Espace de dialogue

Si votre enfant éprouve des difficultés d'intégration au sein du groupe-classe ou de l'école, il peut s'adresser à différentes personnes pour lui venir en aide; il en va de même si, momentanément, il vit une situation difficile et qu'il souhaite en parler. Ces personnes de référence peuvent être : son éducateur, son titulaire, son responsable pédagogique, son professeur de "Clés pour l'adolescence", un des membres du groupe - écoute ou de l'équipe Pms.



Si, en cours de journée, votre enfant ne se sent pas bien, il peut toujours se rendre à l'infirmierie (située à l'accueil) où la préposée s'occupera de lui, voire vous préviendra par téléphone si besoin.

## La sécurité

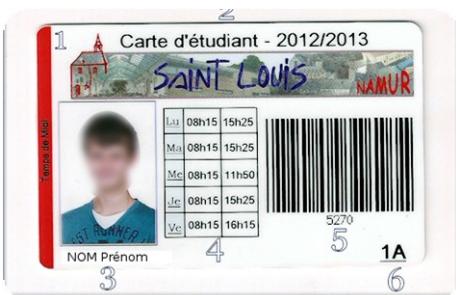
Nous tenons à rester une école accueillante et ouverte au monde, mais nous voulons aussi garantir au maximum la sécurité de tous dans l'établissement. Ainsi, afin de contrôler les différentes entrées, des adultes sont présents vérifiant les cartes d'accès (pour les parents du primaire) ou d'étudiants (pour le secondaire), suivant les heures d'ouverture ci-après.

### 1. *Le matin*

Les élèves doivent être dans les rangs pour 8h12 (1<sup>ère</sup> sonnerie). Tout retard sera sanctionné.

Les grilles de l'Hôtel de ville se fermant dès 8h35 (lorsque les primaires sont rentrés), il n'y a plus que par l'accueil rue Pepin que l'école est accessible en se présentant à la préposée. Les parents ne sont plus admis dans l'école sauf en cas de rendez-vous avec un membre de la direction, un professeur ou un éducateur.

### 2. *Carte d'étudiant*



Votre enfant reçoit une carte d'étudiant qui permet le contrôle des entrées et sorties ainsi que la location des livres à la bibliothèque.

Pendant la pause de midi, les élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> ne peuvent pas quitter l'Institut. Les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> bénéficient d'un régime de sortie adapté à leur âge et à leur niveau de scolarité.

### 3. *Le GSM*



Est interdit d'utilisation dans l'enceinte de l'école (sauf à l'accueil ou au local des éducateurs après demande préalable d'utilisation), il peut être confisqué si l'élève ne l'a pas éteint. Cette mesure invite davantage au dialogue.

#### 4. Le téléphone

Cependant, si vous avez un message sérieux à transmettre à votre enfant, n'hésitez pas à contacter son éducateur ou l'accueil qui relaiera.

#### 5. Des exercices d'évacuation

Sont programmés plusieurs fois par an.

#### Horaire d'ouverture des entrées :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Porte rue Pepin</b> (parents limités au sas)	08h15 – 16h30	08h15 – 16h30	08h15 – 12h30	08h15 – 16h30	08h15 – 16h30
<b>Porche rue Pepin</b>	07h30 – 08h15 16h25 – 17h30	07h30 – 08h15 16h25 – 17h30	07h30 – 08h15 12h20 – 13h00	07h30 – 08h15 16h25 – 17h30	07h30 – 08h15 16h25 – 17h30
<b>Grilles « Hôtel de Ville »</b>	07h45 – 08h35 15h35 – 16h25	07h45 – 08h35 15h35 – 16h25	07h45 – 08h35 12h10 – 12h30	07h45 – 08h35 15h35 – 16h25	07h45 – 08h35 15h05 – 16h25

#### Accessibilité

L'école étant située en plein centre-ville, plusieurs entrées en permettent l'accès : la porte en bois du 7, rue Pepin – l'entrée carrossable, rue Pepin – les grilles "Hôtel de ville".



- Train : La gare de Namur se situe à 800 m de l'école. Des trains de plusieurs provenances s'y arrêtent entre 10 et 25 min avant la première heure.
- Bus : L'Institut se situe à 10 min à pied de la Place de la Station, où s'arrêtent tous les bus circulant à Namur. Certaines lignes entrant dans la ville ont un arrêt à 100 mètres de l'entrée de l'école.
- La rue Pepin est accessible en vélo dans les deux sens, et un enclos pour vélos et motos, est prévu, à gauche, à l'entrée sise Venelle des Capucins.
- Voiture : Un dépose-minute est prévu, rue Pepin; une autre possibilité existe également, Square Léopold et rue des Dames Blanches, pour les élèves qui emprunteraient alors le "chemin des écoliers" menant au jardin de l'Hôtel de ville et à la Venelle des Capucins. Privilégier cette deuxième option permettrait de rendre la circulation plus fluide rue Pepin.

#### Covoiturage & mobilité douce : Schoolpool



Afin de promouvoir le covoiturage, l'école s'est inscrite à la plateforme « Schoolpool ». Vous pouvez y accéder via le site de l'école ([www.isln.be](http://www.isln.be)) en cliquant sur l'onglet « Quotidien » et puis « Accès » (ou en encodant directement l'adresse [isln.schoolpool.be](http://isln.schoolpool.be) ).

Après inscription, Schoolpool met à votre disposition une banque de données qui regroupe tous les parents de Saint-Louis désirant faire du covoiturage scolaire. Vous obtenez ainsi, et ce en toute sécurité, les coordonnées des autres « schoolpooleurs ». Vous n'avez plus qu'à les contacter pour organiser les trajets communs. L'inscription à la plateforme est entièrement gratuite et exclusivement réservée aux membres de la communauté de Saint-Louis.

## La restauration

Votre enfant peut apporter ses tartines mais l'Institut propose :



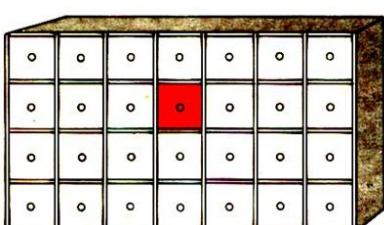
- Le restaurant (self) prévoit des **repas complets** au prix de 4,60 € : potage frais à base de légumes, plat consistant, dessert. Les légumes sont à volonté chaque jour, des fruits sont proposés dans le choix de desserts, du poisson est régulièrement au menu et des frites ne sont proposées qu'une fois par semaine, en alternance avec des pâtes. Les menus du mois sont transmis aux élèves et un service de réservations est géré par l'économat (081 / 237492).
- Le petit magasin propose un choix de sandwichs garnis (**dagoberts**) au prix de 2,30 €. Les baguettes sont cuites sur place, comme en ville et sont garnies de salade et tomate, de jambon, de fromage, d'américain et de thon préparés par nos soins. Seule une sauce allégée sera utilisée. Des fruits de saison, des produits lactés, des variétés de céréales et de biscuits sont proposés au magasin. Comme boissons, le magasin servira des eaux et des jus de fruits. Des fontaines d'eau sont à la disposition des élèves dans le self, la salle vitrée et la cour.
- Dans la salle vitrée, les élèves ont chaque jour un choix de produits en petite restauration (**snackeries**) et aussi la possibilité de prendre du **potage** au prix de 0,50 € pour les dîners tartines.



Salade de crudités	1,70 €
Potage, sandwichs fromage	1,70 €
Potage, sandwichs jambon	1,70 €
Petite frite avec ketchup	2,10 €
Pain saucisse	2,40 €
Pâtes	2,60 €
Provencette (cobourg, fromage)	2,40 €
Durum (poulet, chou, carottes)	2,60 €
Salade composée	2,70 €



## Les casiers



Seuls les élèves de 1<sup>ères</sup> ont la possibilité de louer un casier. Accessibles dans la garderie de 8h00 à 8h10, de 11h50 à 12h25, de 15h25 à 15h35 et de 16h15 à 16h20.

Les élèves doivent bien sûr prendre leurs dispositions pour avoir leurs cours durant ces moments. Un oubli des cours ne peut être justifié par « le casier ».

## La Bibliothèque



Tous les élèves peuvent y consulter des ouvrages de référence, des encyclopédies, des revues, ... aux heures d'ouverture (affichées sur la porte). Les ouvrages sont prêtés gratuitement pour une durée de 15 jours. Passé ce délai, une amende journalière de 0,15 € sera réclamée à l'élève. Toutefois, sur simple demande de l'élève, une prolongation du prêt peut naturellement être obtenue. Un forfait annuel de 3,00 € est demandé afin de permettre l'achat de nouveaux ouvrages.

## Groupement sportif de St Fiacre (ASBL G.S.S.F.)



Au Tennis Club Saint-Fiacre, Rue Léanne, 80 à Namur, un club familial et préservé, vous pourrez vous détendre en famille ou entre amis. A l'extérieur de la ville, vous aurez l'impression d'être à la campagne. Vous apprécierez la vue imprenable sur la citadelle et sur quelques monuments de notre ville. Le T.C Saint-Fiacre vous propose 5 terrains dont 2 couverts (à l'intérieur de la bulle éclairée et chauffée) vous assurent la possibilité de jouer toute l'année, quel que soit le temps. Notre cafétéria, avec vue sur le parc et les terrains intérieurs, vous offre la possibilité de vous désaltérer entre amis. Pendant la saison d'été, vous pourrez vous adonner au sport sur 3 terrains extérieurs en brique pilée, éclairés le soir. Pour tout renseignement, veuillez téléphoner au 081 / 231946 ou adresser un mail à [tcstfiacre@hotmail.com](mailto:tcstfiacre@hotmail.com)



## Saint-Louis After School

Depuis la rentrée de septembre 2016, l'Asbl Saint-Louis After School gère les activités se déroulant à l'école après les heures scolaires. Outre des études et une garderie, des ateliers de détente, artistiques, culturels ou sportifs sont également proposés aux élèves, de la 1ère primaire à la 2ème secondaire, dans le cadre de l'école. Pour tous, la scolarité reste bien entendu gratuite jusque 16h15.



Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, un premier atelier se déroule de 16h20 à 17h10, un second de 17h10 à 18h00. Une personne de confiance est là pour orienter les enfants, prendre les présences et répondre à tous les problèmes qui pourraient survenir. Elle est bien sûr joignable à tout moment.

Vos enfants ont ainsi l'occasion de pratiquer chant, théâtre, initiation à l'anglais, initiation au néerlandais, danse, dactylographie, école du cirque, sport... Toutes activités qui leur plairont ! L'inscription se fait à l'année.

Pour toute information complémentaire, veuillez visualiser la page du site à l'adresse suivante : <http://www.isln.be/after-school-asbl> ou adresser un mail à [saintlouis afterschool@gmail.com](mailto:saintlouis afterschool@gmail.com).

## Association des Parents Secondaire



Entièrement composée de bénévoles, l'Association des parents de Saint-Louis a pour objectif de tisser des liens de solidarité entre parents. Elle est à l'écoute des enfants et s'attèle jour après jour à l'amélioration du quotidien de la communauté éducative.

Elle est aussi un cercle de partage, de discussion et apporte parfois de nouvelles directions quand tous les chemins ont été explorés en vain.

C'est également un soutien précieux apporté aux projets de la communauté éducative : achat de livres, participation à des journées d'animation, au Saint-Louis Festival, organisation de conférences, contribution financière à la revue que votre enfant reçoit semestriellement.

Contact : [parents.secondaire@isln.be](mailto:parents.secondaire@isln.be)

Bloquez d'ores et déjà la date du **17 février 2017 à 19h** pour le Souper des Parents !

## Le camp de Saint-Louis



Durant les grandes vacances, chaque début juillet, afin de varier les activités et plaisirs de votre enfant, vous pouvez l'inscrire au camp de Saint-Louis, lieu d'épanouissement personnel et social dans un cadre champêtre. Ce séjour est organisé par l'école depuis 1951 et connaît toujours un grand succès. Des moniteurs, anciens élèves de l'Institut, encadrent les jeunes et leur préparent des activités variées et enrichissantes. L'intendance est assurée en relais par un staff d'adultes, parents ou enseignants. Le camp est ouvert en priorité aux élèves de la 3<sup>ème</sup> primaire à la 1<sup>ère</sup> secondaire.

## L'ASBL Saint-Louis Festival



Depuis 2003, le Saint-Louis (Rock) Festival propose tous les deux ans ses notes musicales de groupes amateurs ou bien en vue. Du rock, mais pas seulement puisque le futur 8<sup>ème</sup> SLF s'ouvrira également à d'autres styles musicaux. Ainsi, les **vendredi 21 et samedi 22 avril 2017**, la cour de l'Institut Saint-Louis de Namur dégagera les cartables pour mieux faire place aux guitares.



## Association des Anciens et Anciennes

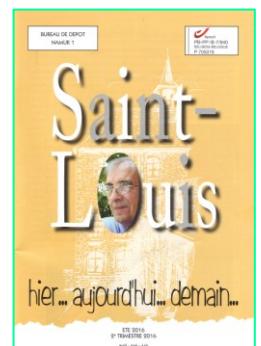


L'Association des Anciennes & et des Anciens, outre l'intervention financière au profit de la bibliothèque, édite également deux fois l'an la revue de l'Institut. Vous retrouverez dans celle-ci différentes rubriques sur tout ce qui fait l'actualité de notre école mais également des nouvelles de nos anciens et anciennes quant à leur réussite dans leurs études supérieures. Ils offrent également un prix aux étudiantes et étudiants ayant terminé leur rhétorique avec le plus haut grade.

Enfin, chaque troisième samedi du mois de novembre, ils organisent le banquet annuel où tous les Anciens et Anciennes qui le désirent se retrouvent avec plaisir afin de remémorer tous les bons souvenirs passés ensemble dans nos murs. Y sont les invités d'honneur les rhétos sortis depuis 70, 65, 60, 50, 40, 30, 25, 20 et 10 ans.

Le banquet se fera l'an prochain le samedi 18 novembre 2017.

Vous trouverez sur notre site internet ([www.isln.be](http://www.isln.be)) les listings par année de sortie ou par ordre alphabétique depuis 1964.



## Un espace où il fait bon vivre

L'école met un point d'honneur à proposer aux élèves et enseignants un environnement de travail et d'étude qui les place dans les meilleures conditions. L'élève se trouve quotidiennement au centre de nos préoccupations et l'épanouissement personnel de chacun est notre objectif principal. Des équipes motivées et passionnées sont là pour entourer les élèves dans une école moderne, ouverte au monde... .

### **Une école qui bouge, une école de la réussite !**

- La salle vitrée, construite en 1903, allongée en 1930 et rénovée entre 2005 et 2007 :



- La rotonde des 5°- 6° :



- Le petit jardin des 3°- 4° :



- La grande cour avec les deux marronniers :



- Des couloirs colorés :



- Une trentaine de locaux équipés (Pc, vidéoprojecteurs, tablettes) dont trois avec TBI :



- Des salles d'étude agréables :



- Un self spacieux et aéré (pour petits et grands) et une cafétéria conviviale pour les professeurs :



- Une bibliothèque avec un large choix de livres, dictionnaires, revues et bandes dessinées :



- Un local pastoral apaisant :



- Des locaux spécifiques adaptés aux langues et aux sciences :



- Des infrastructures sportives : deux salles rue Pepin



- Un site sportif à Saint-Fiacre :



- La fresque réalisée par Eddie Van Hoef :



- Le local de travail informatique et la salle des Professeurs :



- Des abords accueillants; ici, la venelle des Capucins ... :



- La venelle menant au jardin de l'Hôtel de ville :



- Une maquette pour mieux visualiser et pouvoir se repérer :



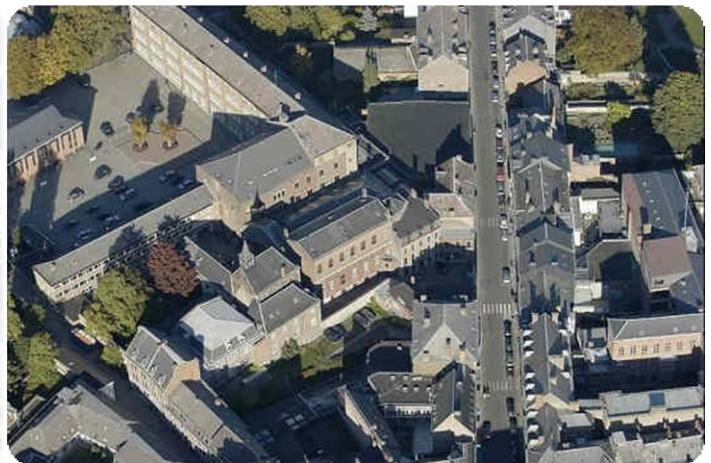
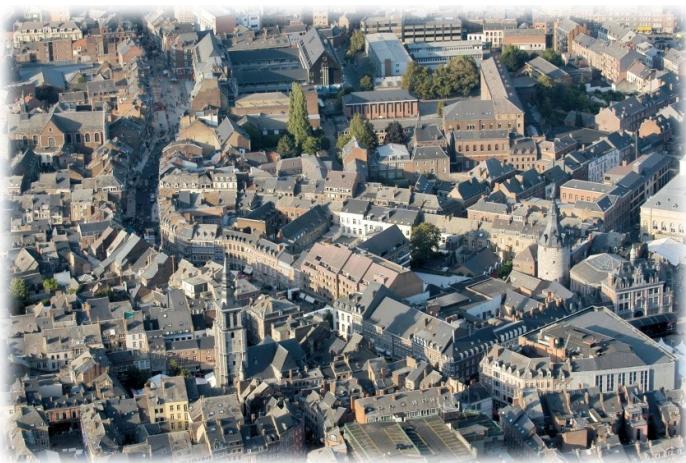
- Des excursions et voyages :



- Des activités diverses :



- Vues aériennes de notre école :



- De notre clocheton, des vues imprenables sur la cathédrale et la citadelle de Namur :

